

Conférence internationale sur la protection des données personnelles au Maroc | Le Net Expert Informatique



Conférence internationale
sur la protection des
données personnelles au
Maroc

Le Maroc abritera en 2016 la 38ème édition de la Conférence internationale des commissaires à la protection des données et à la vie privée (CICPDVP).

Cette décision consolide le modèle marocain en matière de protection des données personnelles au sein de son aire géographique et culturelle, relève un communiqué de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) parvenu à la MAP.

Le choix du Maroc a été décidé à la suite de la recommandation du Comité exécutif de la Conférence, qui a examiné les dossiers de candidature de quatre Autorités en lice pour accueillir cette importante manifestation internationale, relève-t-on de même source, ajoutant que le dossier de candidature du Maroc, préparé et défendu par la CNDP a été considéré comme prometteur et sérieux, selon les critères établis par le Comité exécutif.

La CICPDVP est la principale organisation internationale œuvrant dans le domaine de la protection des données personnelles et de la vie privée, rappelle la CNDP, précisant qu'elle compte 101 membres et 17 observateurs, représentant les instances spécialisées dans ce domaine.

Depuis 1978, la CICPDVP tient une conférence annuelle à laquelle assistent des représentants des gouvernements, des organisations internationales, des entreprises privées, des organismes de la société civile et du monde universitaire.

Ce rendez-vous annuel permet aux différents spécialistes et experts de partager leur expertise et leur expérience et de s'informer sur les sujets d'actualité affectant la protection de la vie privée et des données personnelles.

Il contribue aussi au renforcement de la coopération au sein de la communauté internationale de la protection de la vie privée.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

http://www.libe.ma/Conference-internationale-sur-la-protection-des-donnees-personnelles_a65532.html :

La Côte d'Ivoire s'organise pour enrayer les « cyberescroqueries » | Le Net Expert Informatique



La Côte d'Ivoire s'organise pour enrayer les « cyberescroqueries »

L'Afrique, futur terrain de guerre de la cybercriminalité? Nous n'y sommes pas encore affirme le Commandant Guelpetchin Ouattara, Directeur de la Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT) en Côte d'Ivoire.

Plutôt que de parler de cybercriminalité, le commandant Guelpetchin Ouattara préfère évoquer la criminalité face aux délits d'escroquerie dans le monde virtuel. Dans cet entretien, le commandant Ouattara décrypte et analyse le phénomène en Afrique. Entretien réalisé lors du dernier Shildafrica en mai dernier à Libreville.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://afriqueinside.com/e-talk-eco-lafrique-terrain-privilege-de-la-cyber-escroquerie25082015/> :

Top 5 des arnaques du moment en Côte d'Ivoire | Le Net Expert Informatique



Top 5 des arnaques du moment en Côte d'Ivoire

A mi-parcours de son activité 2015, la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC) dans un souci de prévention, vous présente à travers cet article, les arnaques auxquels vous pourriez être confronté, parce que prisées par les cyberdélinquants. Voici le top 5 des arnaques du semestre écoulé, en nombre de dossiers traités, sur les 491 dossiers reçu par la PLCC, et leurs préjudices enregistrés, sur les 1 milliard 199 millions 319 milles 880 Fcfa de dommage subit par les victimes des 6 premiers mois de l'année 2015.

1- L'ACCÈS FRAUDULEUX À UN SYSTÈME D'INFORMATION

Cette arnaque concerne les détournements de transfert d'argent. C'est une escroquerie qui consiste pour le cyberdélinquant à faire à votre insu le retrait d'une somme d'argent qui vous est destinée via une institution de transfert d'argent. Elle occupe la première place de notre classement, avec 91 dossiers traités par la PLCC, pour un préjudice estimé à 68 millions 903 milles 772 F CFA. Ce sont les populations ivoiriennes qui sont surtout touchées par cette infraction »nouvelle «.

2- FRAUDE SUR LE PORTEFEUILLE ÉLECTRONIQUE

Elle s'est développée avec l'avènement des services Mobile Money proposés par les compagnies de téléphonie mobile dans nos pays africains. Les cyberdélinquants s'attaquent au portefeuille électronique des utilisateurs en vidant leur compte. Avec 86 dossiers et un préjudice estimé à 37 millions 906 milles 300 F CFA, cette arnaque occupe la seconde marche du podium. Toujours avec les populations ivoiriennes qui prennent la place de victime numéro un des cyberdélinquants depuis un certain temps (voir article CYBERCRIMINALITÉ EN CÔTE D'IVOIRE: LESIVOIRIENS, PLUS TOUCHÉS PAR LES ARNAQUES).

3- L'ARNAQUE AUX FAUX SENTIMENTS

Considérée comme la »mère « des arnaques sur internet, l'arnaque aux faux sentiments, bien qu'elle soit la plus connue, continue de faire des victimes. C'est une escroquerie qui consiste pour le cyberdélinquant à utiliser les sentiments amoureux de leur proie pour leur soutirer de l'argent. Si en nombre de dossier la baisse est significative par rapport aux semestres des années antérieures (59 dossiers reçus), elle continue d'affoler les compteurs en terme de préjudice avec 448 millions 431 milles 586 F CFA seulement pour le premier semestre 2015 soit 37,39 % du préjudice totale, toute catégorie confondue, du premier semestre 2015, estimé à 1 milliard 199 millions 319 milles 880 Fcfa.

4- LE CHANTAGE À LA VIDÉO

Classé 4ième, le chantage à la vidéo peut être vue comme une résultante de l'arnaque aux faux sentiments. Le cyberdélinquant menace de divulguer des photos ou vidéo à caractère sexuelle de vous, prise dans l'intimité d'une relation. Avec 54 dossiers, pour un préjudice de 66 millions 832 milles 324 F CFA, cette arnaque touche de plus en plus les Ivoiriens.

5- L'ARNAQUE AUX FAUX HÉRITAGES

La dernière place de ce top 5 revient à l'arnaque aux faux l'héritage. L'une des plus vieilles ruses utilisée par les cyberdélinquants. Et pourtant, elle continue de faire des victimes. C'est une escroquerie ou tentative d'escroquerie, à la fois très ancienne et très commune encore aujourd'hui. Les escrocs vous envoient un mail vous informant que vous avez été choisi pour toucher un fabuleux héritage providentiel. Ce sont 37 dossiers qui ont été introduit à la PLCC, pour un préjudice qui s'élève à 407 millions 920 milles 762 F CFA. Le nombre d'affaires et le montant des préjudices liés à ces infractions indiquent que le travail de sensibilisation contre la cybercriminalité doit se poursuivre. Car bien que la majorité de ces arnaques soit connue et expliquée à travers la toile, elles sont encore nombreuses ces personnes qui se laissent duper par les cyberdélinquants. Une fois de plus la PLCC vous invite à la prudence !!!

lu sur <http://cybercrime.interieur.gouv.ci/>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, consultant, formateur et chargé de cours.

Nos domaines de compétence :

- **Expertises et avis techniques** en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet... ;
- **Consultant** en sécurité informatique, cybercriminalité et mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
 - **Formateur et chargé de cours** en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source :

http://www.imatin.net/article/societe/broutages-cybercriminalite-en-cote-d-rsquo-ivoire-voici-le-top-5-des-arnaques-du-moment_30029_1440509278.html

Fausses police et gendarmerie

aident à rembourser l'argent perdu des victimes d'arnaque de Côte d'Ivoire et Bénin | Le Net Expert Informatique



Fausse police et
gendarmerie, aident à
rembourser l'argent perdu
des victimes d'arnaque de
Côte d'Ivoire et Bénin

La Mauritanie va légiférer sur la cybercriminalité | Le Net Expert Informatique



La Mauritanie va légiférer sur la cybercriminalité

Nouakchott, Mauritanie (PANA) – Le gouvernement mauritanien va faire adopter une loi sur la cybercriminalité, afin de « combler un vide juridique », annonce un communiqué publié jeudi soir à l'issue de la réunion du Conseil des ministres.

La prochaine loi devrait mettre en place « un dispositif de lutte contre la cybercriminalité et apporter des innovations majeures par l'introduction de nouvelles infractions spécifiques aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) », explique le communiqué.

Ainsi, cette loi sur la cybercriminalité va instituer « la protection pénale des systèmes et données informatiques et la répression des infractions se rapportant aux contenus ».

« Elle consacre également une amélioration du cadre processuel par l'admission de la perquisition, de la saisie informatique et l'introduction de nouveaux mécanismes de recherche de la preuve numérique », indique le communiqué gouvernemental.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

http://www.mauritanie-web.com/actualite_11060_11060_la-mauritanie-va-l-gif-rer-sur-la-cybercriminalit.htm :

Des routeurs sur Internet maintenant aussi au Togo | Le Net Expert Informatique



Des routeurs sur
Internet maintenant
aussi au Togo

La cybercriminalité, on le dira jamais assez, connaît une proportion inquiétante ces derniers jours à Lomé. Jadis arnaque ficelée et entretenue par des Nigériens et des Ivoiriens, cette activité illicite et criminelle gagne du terrain et devient aussi le principal « job » de certains jeunes togolais.

Joe, 27 ans n'exerce officiellement aucune profession. Puisque n'ayant rien appris comme métier depuis qu'il a arrêté ses études sur le campus. Pour nombre de ceux qui le connaissent, c'est un bon-à-rien.

Mais il a bel et bien une activité qui n'a rien à envier aux salariés. Il passe tout son temps au cyber à arnaquer des gens, un « métier » (comme ils se plaisent à l'appeler) qu'il a appris de ses amis ivoiriens.

«Il passe tout son temps dans les cybercafés. Au début, on croyait qu'il faisait des recherches, puisqu'il était étudiant. C'est par la suite qu'on a vraiment su ce qu'il faisait réellement, surtout lorsqu'il a commencé par emmener des amis Ivoiriens et Nigériens à la maison, en organisant des soirées qui sont hors de sa portée », nous explique-t-il.

Autrefois étudiant, il a décidé d'interrompre ses études après avoir réussi à arnaquer 500€ (327.972 CFA) à une blanche qu'il prétend aimer ! Et depuis son envie pour l'enrichissement facile et illicite ne cesse de s'agrandir.

Comme Joe, ils sont très nombreux ces jeunes togolais qui excellent dans cette sale besogne. Apparemment, ils gagnent plus d'argent dans cette activité d'arnaque qu'on ne peut le penser. Les réseaux sociaux, surtout les sites de rencontre sont leurs terrains de chasse. Et pour ce faire, ils utilisent plusieurs modes opératoires pour « attraper leurs pigeons » , expressions qu'ils ont créé eux-mêmes.

A en croire Jean-Christophe (Sociologue), il y a plusieurs méthodes pour pour ces types de personne pour tromper la vigilance de leurs victimes. Et c'est une question d'expérience.

« D'autres cybercriminels, plus habiles, se font passer pour des femmes, en publiant sur leurs profils (sur des sites ou réseaux sociaux, etc.) des photos érotiques qui ne laissent aucun homme indifférent !! Face donc à la beauté de ces photos, les « pigeons » cèdent à la tentation en répondant favorablement aux mails accrochant qu'on les envoie sous le pseudonyme féminin», nous confie une victime.

Une fois la confiance établie, ils font croire à leurs cibles par des mails d'amour sous le pseudonyme féminin, qu'ils sont aptes à débiter une histoire d'amour très sérieuse avec eux. Ils leurs communiquent par la suite un numéro de téléphone. Commencent alors les grandes opérations de manipulation ».

La victime ajoute aussi que certains très expérimentés, crée même des sociétés écrans, ou des associations à but non lucratif et font croire à leur « pigeon » avec des preuves vraisemblables à l'appui (preuves falsifiées bien sûres), qu'ils ont des projets humanitaires ou qu'ils ont fondé une ONG pour aider les enfants orphelins et dont ont besoin de fonds. « Et souvent ça marche », nous souligne-t-il.

De nombreuse personnes sont déjà victimes de ces cybers-délinquants. Ils déplument sans pitié, leurs pigeons. Et la plupart de ces victimes, par peur d'être à la risée de tout le monde, préfèrent garder leurs mésaventures pour eux-mêmes.

C'est d'ailleurs le silence de la plupart des victimes qui encouragent ces arnaqueurs. Selon David (un converti), pour réussir son arnaque, « il faut être connecté sur le net constamment», sinon on peut rater sa cible.

Bien qu'étant conscients du phénomène, les propriétaires des cybercafés ne se préoccupent nullement pas de ce que peuvent faire les clients dans leur structure. L'essentiel pour eux, c'est de se faire des sous. C'est pourquoi on les voit ouvrir leur porte 24h /24h. Ce qui permet à ces criminels d'opérer de jour comme de nuit.

Plus les gens passent beaucoup d'heures sur les machines, plus ces gérants de cybers font de belles affaires.

« Ce n'est pas mon travail de vérifier ce qu'ils font. On interdit juste l'ouverture de sites pornographiques à nos clients. Le reste ne nous regarde pas », se défend-il.

Bien que l'internet soit un outil fondamental de développement d'un pays, la capacité de nuisance de l'homme l'a rendu en même temps dangereux. Ces « assassins » ont plusieurs modes opératoires et ils sont capables de les changer au jour le jour. Vigilance donc !

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://news.icilome.com/?idnews=811403&t=Cybercriminalite>:-Les-brouteurs-gagnent-du-terrain

Par AKG (stagiaire)

L'Afrique menacée par la cybercriminalité | Le Net

Expert Informatique



L'Afrique menacée par la
cybercriminalité

L'Afrique est à la traîne en matière de législation sur la cyber-sécurité, un vide juridique qui constitue un véritable danger pour le continent, où, non seulement, il engendre d'énormes pertes économiques, mais porte atteinte à la souveraineté des pays du continent, en mettant les données personnelles des Etats et des citoyens à la merci des firmes internationales du numérique.

L'Afrique n'a aucune maîtrise de la chaîne numérique. Par conséquent, elle se retrouve dans un système de colonisation et de dépendance numérique, fait observer le Pr Olivier Sagna, Secrétaire Général de l'observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal (OSIRIS).

Sagna regrette le fait que « l'Afrique ne possède pas de point d'échange internet, tous les messages échangés passent par un point de transit, qui en fonction des accords et des coûts de droits de communications internationaux, coûte des millions de dollars » aux pays du continent noir.

Selon le Directeur associé de Performances Group au Sénégal, Mouhamed Tidiane Seck, plus de 17 millions de victimes dans le monde ont fait les frais de la cybercriminalité, entre 2012 et 2013. Soit une augmentation de 87% de cas malveillants, occasionnant des conséquences économiques évaluées à trois milliards de dollars de perte bancaire.

L'Afrique du Sud, est l'un des rares pays du continent, grâce à la force de ses lobbys, à avoir mis en place une politique de protection des données personnelles à l'endroit des firmes internationales du numérique.

Concernant l'aspect juridique sur la protection des données personnelles, le Dr Mouhamadou Lo, Président de la Commission de protection des Données Personnelles (CDP) refuse de parler de « désert juridique » en Afrique. « En Afrique, en plus de l'Afrique du Sud, il existe deux textes au niveau de la région Ouest africaine », a indiqué Dr Mouhamadou Lo.

Sur cette dynamique, il faut souligner que la Convention de l'Union Africaine sur la Cyber-sécurité et la protection des données à caractère personnel a été adoptée à Malabo en 2014. « Voter une loi est un premier pas, mais il faut la mise en place d'une commission opérationnelle », a-t-il conclu.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.lemagazedumanager.com/11300-senegal-la-cybercriminalite-une-menace-pour-lafrique.html>

A Guédiawaye (Sénégal), la police démantèle un réseau de ressortissants nigériens | Le Net Expert Informatique



A Guédiawaye (Sénégal), la police démantèle un réseau de ressortissants nigériens

6 ressortissants nigériens ont été interpellés par les éléments de la Brigade de recherches du Commissariat de police de Golf Sud (Guédiawaye). Le matériel qui a été découvert chez eux a permis de conclure que ces derniers s'activaient dans la cybercriminalité, selon le journal Grand Place.

La police de Guédiawaye (Sénégal) vient de démanteler un vaste réseau de cybercriminalité entretenu par des ressortissants nigériens. C'est suite à une information anonyme relative aux agissements répréhensibles de ces derniers que l'agent de police en chef de la commune de Golf Sud a mis sur pied un plan de neutralisation. Ainsi, ses hommes en civil se sont rendus sur les lieux dans la nuit du vendredi 10 juillet, aux environs de 23h, et ont pu arrêter 6 ressortissants nigériens.

Une perquisition de l'immeuble où ils ont été trouvés a permis de mettre la main sur 6 ordinateurs portables de marques différentes. L'exploitation des différents logiciels et autres systèmes des machines a permis la découverte d'installations et de fichiers de comptes bancaires de tiers ainsi que de faux documents étatiques et de réfugiés politiques.

Il y avait aussi plusieurs systèmes sur les ordinateurs portables avec des noms de code permettant à leurs propriétaires d'exercer, en toute discrétion, une activité criminelle.

- L'un permet d'effacer toutes les données après chaque redémarrage de l'outil informatique,
- alors que le deuxième est un système de navigation qui consiste à utiliser Internet sans pour autant être tracé ou repéré par les opérateurs de téléphonie.
- Et le troisième logiciel installé sur la machine ouvre la possibilité aux présumés cybercriminels de pirater les comptes bancaires d'autrui sans laisser des traces.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : http://www.leral.net/Cybercriminalite-a-Guediawaye-La-police-demantele-un-reseau-de-ressortissants-nigériens_a149877.html

Avis trimestriel N° 02-2015 de la Commission de protection des données personnelles du Sénégal (CDP) | Le Net Expert Informatique

	Avis trimestriel N° 02-2015 de la Commission de protection des données personnelles du Sénégal (CDP)
---	---

	Cybercriminalité interpellations enregistrées au premier trimestre 2015 en Côte d'Ivoire	80
--	---	----

Quatre-vingts personnes soupçonnées de cybercriminalité ont été interpellés au premier trimestre 2015 en Côte d'Ivoire, avec 480 affaires traitées contre 450 affaires traitées et 70 interpellations 2014 dans le pays, a appris l'AIP auprès du directeur de la direction de l'informatique et des traces technologiques (DITT), le commandant Ouattara Guelpetchin.

Le directeur de la DITT, qui a fait cette annonce vendredi à Yamoussoukro, lors d'un colloque international sur la cybercriminalité, a indiqué par ailleurs que 90 % des infractions recensées au monde sont des infractions classiques avec usage des technologies de l'information et de la communication (TIC).

» En 2013, 85% de ces infractions sont commis depuis l'Afrique « , a précisé le commandant Ouattara Guelpetchin.

Initié par l'institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) de la haute école de gestion Arc (HEG Arc) et l'Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) de l'institut national polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, le colloque international a pour thème » l'impact de la cybercriminalité sur la société Ouest-africaine : exemple de la Côte d'Ivoire « .

Les infractions qualifiées « délinquance astucieuse » sur internet ont un impact au plan culturel, social et sur les investissements étrangers. « On évalue le préjudice subi à 1,5 milliards F CFA », a confié lors de sa communication l'étudiant Koné Aboubacar Sidiki de l'INP-HB dans le cadre de ses travaux de recherche .

Le colloque international sur la cybercriminalité, deuxième du genre, rassemble des experts du domaine en provenance de Suisse et de la Côte d'Ivoire, ainsi que les représentants des institutions publiques, des entreprises privées et des établissements d'enseignement supérieur, la presse et société civile.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://news.abidjan.net/h/559340.html>